



ARGNOU

Les Frisses

Relevés de tranchées et sondages
d'évaluation (mai 2002)

Découverte d'un bâtiment gallo-romain

O. Paccolat et Ch. Boudry

juillet 2002

Table des matières

1. Introduction

- 1.1 Caractéristiques du site
- 1.2 Circonstances de la découverte
- 1.3 Stratégie de l'intervention

2. Présentation des vestiges archéologiques

- 2.1 Contexte sédimentaire et conservation des vestiges
- 2.2 Le bâtiment romain
- 2.3 Autres structures
- 2.4 Chronologie et datation

3. Conclusions

ANNEXES

- Liste des couches de terrain
- Liste des structures archéologiques
- Liste du mobilier

1. Introduction

1.1 Caractéristiques du site

Ayent, district d'Hérens

Argnou, Les Frisses, remembrement parcellaire

Coordonnées nationales: CNS 1286, env. 123°190/597'010 ; altitude : env. 800m ; surface fouillée : env. 50m²

Intervention du 6 au 15 mai 2002

Mandataire : Bureau TERA Sàrl, Sion

Matériel et documentation déposés provisoirement chez le mandataire

Abréviation du chantier : AF02

Site nouveau : habitat

Equipe de fouille : Charles Boudry (archéologue, responsable du chantier), Muslum Coban (fouilleur), Flamur Dalloshi (fouilleur), Pascal Gibut (archéologue), Olivier Paccolat (archéologue, responsable du projet)

Infographie : Marianne de Morsier Moret

Topographie : Claude-Eric Bettex (Archéologie Cantonale)

Travaux de régie : Entreprise Jean Christian, Ayent, Botyre

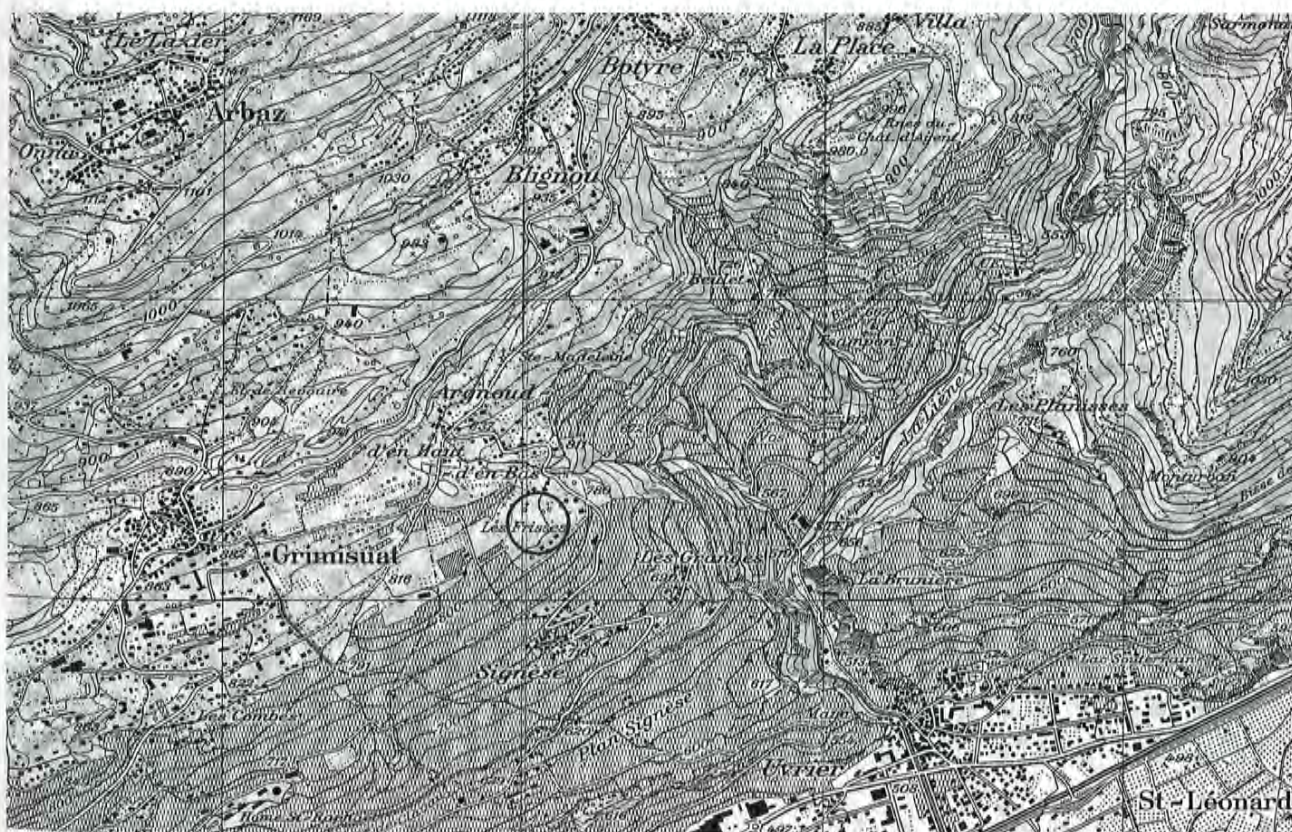


Fig. 1. Argnou/Les Frisses. Situation du site (rond noir) sur la carte au 1/25000.

1.2 Circonstances de la découverte

Le plateau situé au lieu-dit « Les Frisses », près d'Argnou, à l'est du village de Grimisuat, apparaît tout de suite comme un endroit favorable à l'implantation d'établissements antiques. Dominant la plaine du Rhône, à 800m d'altitude, il jouit d'une vue imprenable sur la vallée, le val d'Hérens et le plateau de Nax (couverture et fig. 1). Le projet d'aménagement d'un nouveau lotissement de maisons familiales à cet endroit a alerté Flamur Dalloshi, voisin du site (Grimisuat) et collaborateur du bureau d'archéologie ARIA SA, qui s'est rendu sur place et a constaté la présence de vestiges dans les premières tranchées effectuées pour la mise en place des infrastructures de base (route et canalisations).

Informée de ces travaux et de ces nouvelles découvertes, l'Archéologie cantonale, par l'intermédiaire de François Mariéthoz et Flamur Dalloshi, a effectué les premières observations et les premiers relevés. Il s'avère que toute la zone recèle de vestiges archéologiques qui couvrent la période de la protohistoire et de l'époque romaine. Dans un secteur en particulier, à l'emplacement et en bordure d'un important plateau, des restes de maçonnerie et du mobilier d'époque romaine sont apparus dans les coupes de terrain. Sur la base de ces constats, le bureau TERA Sàrl, de Sion fut mandaté par François Wiblè, archéologue cantonal, pour préciser la nature et l'extension des vestiges. Une petite intervention d'une dizaine de jours s'en est suivi, qui s'est limitée aux relevés des différentes coupes de terrain, ainsi qu'à la fouille en plan d'environ 50m².

Les travaux ont permis de mettre au jour les restes d'un établissement gallo-romain d'époque romaine tardive, vraisemblablement le corps d'une villa, ainsi que quelques structures isolées dans les environs (fosses)¹. Par ailleurs, des traces d'occupation antérieures à ce bâtiment sont apparues dans la partie aval de la zone de fouille.

1.3 Stratégie de l'intervention

Vu l'urgence de l'intervention et sur la base des observations effectuées dans les tranchées, il a été décidé, en accord avec l'archéologue cantonal, de réaliser rapidement un décapage à la pelle mécanique jusqu'à l'apparition des premiers vestiges archéologiques. Trois zones distinctes où avaient été repérés en coupe les restes les plus évidents ont été ouvertes (fig. 3). Les deux premières zones (zones 1 et 2), directement menacées par les travaux, se situent le long de la route, la troisième (zone 3) a été placée le long de la tranchée nord-sud², dans laquelle un mur en maçonnerie avait été repéré en stratigraphie.

Les travaux de terrain ont d'abord impliqué le relevé des stratigraphies principales (de part et d'autre de la route -stg 1 et 2- et le long de la tranchée nord-sud – stg 3). La fouille en plan a consisté en une série de décapages pour dégager les différents murs et structures. Les couches de terrain (CT) ont été numérotées de 1 à n, de même que les structures (str) et les murs (M). Le mobilier a été reporté sur les différents relevés et inventorié par zone et par couche. Les relevés planimétriques ainsi que les stratigraphies ont été réalisés à l'échelle 1/20. Leur situation a été établie à partir de points topographiques de référence placés sur l'ensemble du chantier. La fouille a également fait l'objet d'une couverture photographique (papier noir-blanc, diapositives couleur, photographies numériques).

La mise au net des données, qui a conduit au présent rapport, a comporté la réalisation de plans (plans généraux et coupe restituée), le nettoyage et l'étude du mobilier, et enfin, le classement informatique des données de terrain (couches, structures et mobilier)⁴.



Fig. 2 Argnou/les Frisses. Situation des vestiges d'époque gallo-romaine par rapport au plan d'aménagement du lotissement. En traits tirés noirs, extension possible de la villa. (TERA Sàrl, M. de Morsier Moret)

2. Présentation des vestiges archéologiques

2.1 Contexte sédimentaire et conservation des vestiges

Les vestiges explorés se situent pour l'essentiel en bordure sud d'un large plateau qui a été préservé, contrairement aux parcelles à l'ouest et en aval, de l'implantation des vignobles. Dans la partie en amont, le rocher (substrat) est presque partout affleurant sous une faible couverture sédimentaire constituée par des colluvions et de la terre végétale (env. 0,20m à 0,40m). Les vestiges ont subi à cet endroit une forte érosion. Plus en aval, la séquence se dilate et atteint jusqu'à 0,70m d'épaisseur. A cet endroit, le rocher n'est plus visible et à sa place apparaît des colluvions de base jaunâtres, sans doute la moraine. Au-dessus, quelques niveaux archéologiques surmontés de plusieurs dépôts de colluvions sont attestés.

2.2 Le bâtiment romain

Les murs repérés dans les trois surfaces de fouille et dans les coupes stratigraphiques donnent le plan d'un bâtiment étagé dans la pente qui occupe une longueur d'au moins 20m d'ouest en est et une largeur amont-aval de 11m (au minimum 200m²). Il s'agit d'un corps de bâtiment dont la grandeur et le plan nous échappent en grande partie. Des traces de maçonnerie au nord (en amont) et le prolongement éventuel du mur M1 vers l'est indiquent cependant que le bâtiment possédait des dimensions sans doute plus importantes.

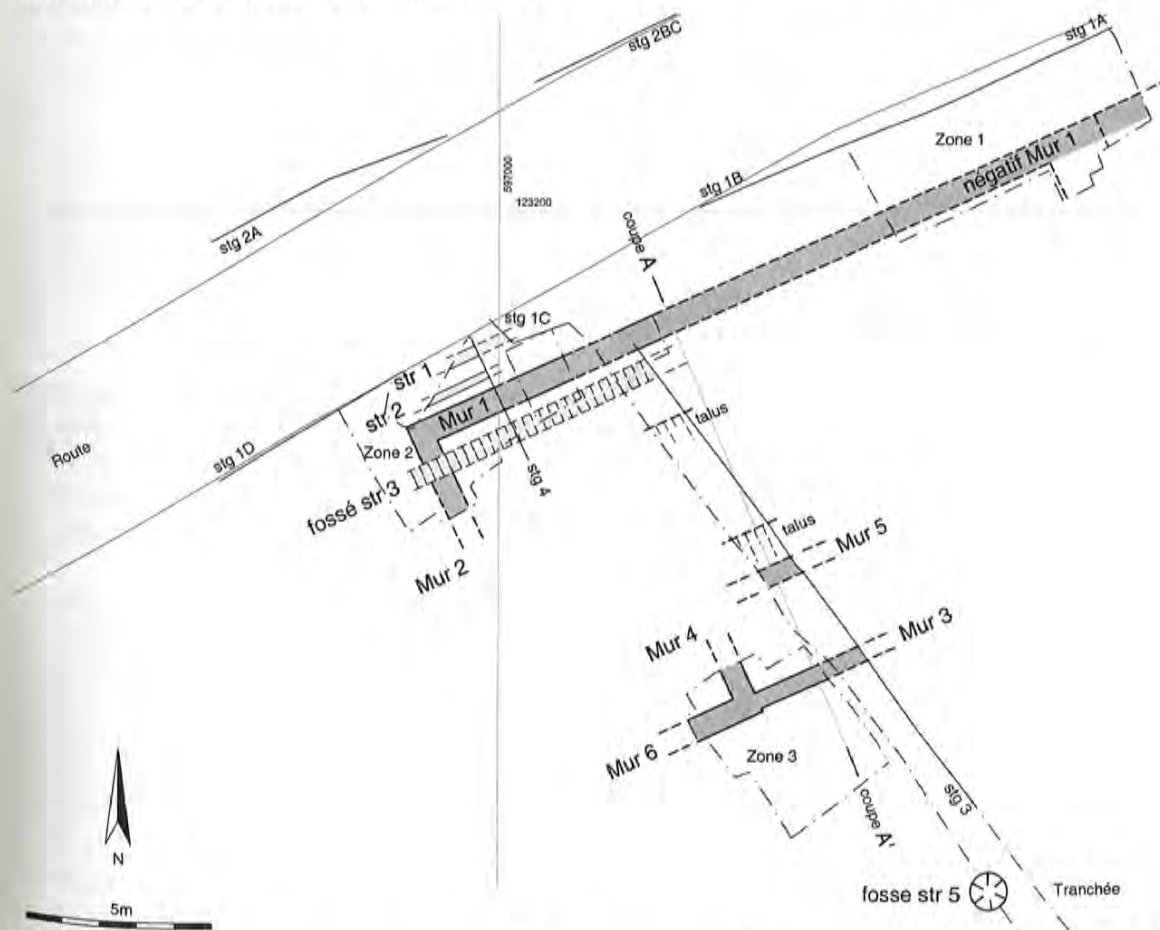


Fig. 3 Arg nou/les Frisses. Plan des structures avec les zones de fouille et la situation des coupes stratigraphiques. (TERA Sàrl, M. de Morsier moret)

Les murs

L'originalité dans la construction du bâtiment est l'utilisation du rocher pour asseoir les différents murs. Ceux-ci sont ainsi dépourvus de fondations. Les bâtisseurs se sont contentés d'excaver légèrement le rocher et d'y monter directement le mur en élévation. Leur mode de construction, lorsqu'il a été possible de l'observer, est tout à fait classique. D'une largeur variant de 0,40m à 0,60m, ces murs sont généralement constitués de deux parements de schistes équarris et de boulets bréchés, et d'un blocage central de petits blocs de schistes. Le tout est lié par un mortier de chaux grisâtre de bonne qualité.

Dans la partie amont, en zone 2, on a dégagé un long mur (M1) d'une largeur de 0,60m, orienté est-ouest et conservé sur un seul lit (fig. 4 et 5): du côté ouest, il forme un angle avec le mur M2, d'axe nord-sud, qui été suivi sur un tronçon de 2m environ. Le mur M1 a été dégagé sur plus de 5m. Il a été repéré 12m plus à l'est, en zone 1, sous la forme d'un négatif marqué imparfaitement dans le rocher. A cet endroit, les traces mises au jour dans le substrat rocheux ne permettent pas d'exclure le prolongement du bâtiment vers l'est ou d'y voir un retour du mur vers le sud.

Environ 7m plus en aval, un tronçon de mur a été repéré dans les deux côtés de la tranchée nord-sud (M5). Il n'en restait que quelques éléments conservés sur un seul lit.

Dans la zone 3, trois murs liés entre eux ont été dégagés (fig. 6). Conservés sur 3 lits de pierres, leur largeur est inégale. Les murs M3 et M6 sont orientés est-ouest, le mur M4 forme un retour vers le nord.

Les niveaux de circulation

Un seul lambeau de sol a été découvert en zone 2 (str 4), en amont du mur 1 et en relation avec celui-ci (fig. 4). Il s'agit d'un niveau composé de galets et de petits schistes posés à plat directement sur le rocher. Les autres niveaux de circulation dans le bâtiment n'ont pas été repérés. Ils devaient sans doute également se trouver à même le rocher. Dans les coupes stratigraphiques on soupçonne d'ailleurs



Fig. 4 Argnou/Les Frisses. Zone 2 : mur M1 recoupé par la tranchée nord-sud. A droite du témoin, sol de cailloutis correspondant au niveau de circulation du bâtiment. Vue depuis l'amont. (TERA Sàrl, Ch. Boudry)



Fig. 5 Argnou/Les Frisses. Zone 2: angle des murs M1 et M2. A droite, le mur M2 a été recoupé par un fossé (str3). A gauche du mur M1, les deux murets parallèles plus tardifs (str1 et str2). Vue depuis l'ouest. (TERA Sàrl, Ch. Boudry)

l'empreinte ou le négatif de ceux-ci. Dans la partie aval, notamment en zone 3, on a dégagé une importante couche de démolition (CT 38, 44 et 45) qui s'est déposée au contact du rocher et de la moraine, témoignant ainsi du fait que le niveau de marche à l'extérieur du bâtiment se faisait sur le substrat naturel. En zone 2, on a également mis en évidence des couches de démolition, peut-être remaniées, qui renfermaient des fragments de tuiles, de *tubuli* (éléments de construction des hypocaustes) et d'enduits peints (CT 30 et 31).



Fig. 6 Argnou/Les Frisses. Zone 3: murs M3, M4 et M6. Les murs sont disposés dans une entaille du rocher spécialement préparée pour cette occasion. A droite, reste de la démolition des murs. Vue du sud-ouest. (TERA Sàrl, Ch. Boudry)

Plan du bâtiment

Bien que le plan des vestiges reste encore lacunaire, on peut admettre qu'il s'agit d'un même corps de bâtiment dont les dimensions sont de 20m au moins dans la longueur et 11m dans le sens de la largeur (amont-aval). Les différents murs, contemporains, sont étagés dans la pente sur 3 principaux niveaux avec un écart d'altitude de presque 1m (fig. 7). On compte une première rupture de pente d'environ 0,30m entre les murs M1 et M5, signalant la présence soit d'un mur disparu (peut-être d'une partition interne de l'espace), soit d'une marche indiquant une pièce disposée sur 2 niveaux. Plus en aval, un couloir de 2,50m de large se dessine avec les murs M3, M4 et M5. Il se situe presque 0,70m en contrebas de l'espace précédent.

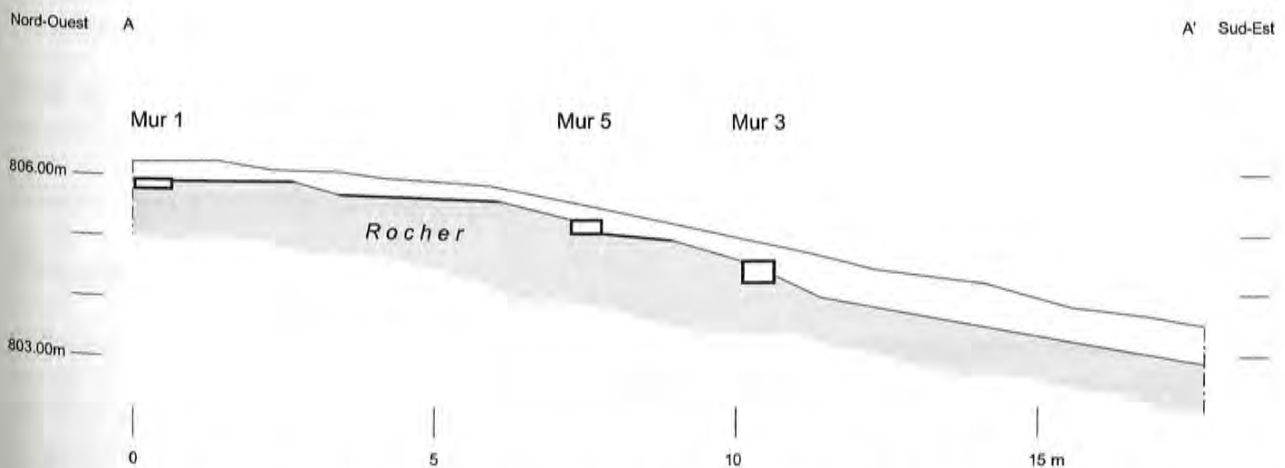


Fig. 7 Argnou/Les Frisses. Coupe schématique amont-aval à travers le bâtiment. Les traits en gras désignent les différents niveaux de circulation étagés dans la pente. Situation, voir fig. 3. (TERA Sàrl, M. de Morsier Moret)

Le plan de l'édifice demeure, en l'état, incomplet et difficilement interprétable. Seule une exploration complémentaire permettrait d'en saisir son organisation et son extension réelle. Néanmoins, à titre d'hypothèse, sur la base de l'épaisseur des murs M4 et M6, et de la restitution de l'angle sud-est du bâtiment avec le mur M2, on pourrait proposer la présence d'une tour d'angle dans la partie aval de l'édifice (Eckrisalit), et d'un couloir ou portique semi-enterré courant en façade aval et délimité par les murs M3, M4 et M5.

2.3 Autres structures

Plusieurs autres structures sont apparues en dehors et dans le périmètre du bâtiment gallo-romain.

- Deux petits murets maçonnés parallèles (str 1 et 2) ont été repérés directement en amont du mur M1. D'une largeur et d'une hauteur d'env. 0,20m, ils délimitent une sorte de petit canal large de 0,50m. Il est toutefois difficile de leur attribuer une fonction précise. L'insertion stratigraphique montre que ces structures sont postérieures à l'édifice romain.

- Au sud du mur 1, on a repéré un fossé (str 3), également postérieur au bâtiment romain et parallèle aux murets. Il a détruit une partie du mur M2.

- Il faut enfin signaler la présence de deux fosses d'époque romaine. La première, sans doute contemporaine du bâtiment romain, se situe directement en aval de ce dernier (str 5, fig. 3). La seconde (str 6, fig. 2), découverte à une cinquantaine de mètres au nord-est du bâtiment, a livré dans son remplissage un tesson du I^{er} s. apr. J.-C.

2.4 Chronologie et datation

Le mobilier archéologique se compose d'une centaine de pièces (113 objets inventoriés, voir liste du mobilier archéologique). Ce corpus comprend 70 tessons céramiques. Les pièces sont issues pour l'essentiel de la zone de fouille du bâtiment en maçonnerie et forment un ensemble parfaitement homogène de l'époque romaine tardive, datable entre le III^e et le V^e s. apr. J.-C. Les tessons les plus caractéristiques sont des coupes en terre sigillée ornée Drag. 37 du centre ou de l'est de la Gaule et des vases à revêtement argileux (coupes Lamb 1/3, gobelets, mortiers à collerette ou de type Lamb 45). Ce lot de céramiques se compose principalement de vaisselle fine (coupes et gobelets) mais également de récipients culinaires (mortiers, pots et jattes). Il traduit une certaine aisance matérielle des occupants de la villa. Parmi le mobilier métallique, outre quelques clous, une monnaie du IV^e s. apr. J.-C. (non déterminée) mérite d'être signalée. Le mobilier osseux est négligeable.

Hors du périmètre des constructions en maçonnerie, on peut signaler la découverte dans un empierrement en aval de l'édifice d'un fragment de bracelet en verre de couleur bleue, daté du second âge du Fer. La fosse (str6) située à une cinquantaine de mètres au nord-est des constructions a par ailleurs livré un pot culinaire décoré au peigne du I^{er} s. apr. J.-C.

3 Conclusions

La petite intervention menée sur le plateau « des Frisses » près d'Argnou s'est révélée importante à plus d'un titre. Elle a permis de mettre au jour les vestiges d'un bâtiment ou d'un corps de bâtiment qui doit se rattacher à une villa gallo-romaine dont l'extension est actuellement difficile à préciser. L'occupation de cet habitat peut être datée de l'époque romaine tardive, entre le III^e et le V^e s. apr. J.-C. D'autres structures et niveaux archéologiques découverts dans le voisinage témoignent par ailleurs d'une occupation plus ancienne. Des tessons pré- ou protohistoriques ont en effet été récoltés dans la partie orientale du plateau. Dans le voisinage immédiat de la villa, on a retrouvé un fragment de bracelet datable du second âge du Fer et un tesson du I^{er} s. apr. J.-C.

C'est la première fois que l'on met en évidence des vestiges d'habitat sur les plateaux de Grimisuat ou de Savièse, remarquablement situés à l'ubac de la vallée, au-dessus de Sion, à une altitude de 800m environ. Il s'agit également des vestiges en maçonnerie les plus hauts en altitude du Valais romain (à l'exception des constructions sur la route du Gd-St-Bernard).

La présence d'une villa gallo-romaine à cet endroit apporte des éléments nouveaux pour comprendre l'occupation de la région du Valais central et l'exploitation du versant à cette époque. A n'en point douter, l'implantation de cette villa n'a pas seulement été motivée par le cadre topographique remarquable ou la situation géographique privilégiée du plateau « des Frisses ». Elle répond également au besoin d'exploiter les terrains agricoles les mieux exposés et les plus étendus de la région qui, en raison du relief particulier du Valais, étaient relativement rares. Enfin, cette découverte confirme que la région sédunoise et le Valais central acquièrent une importance indéniable au Bas-Empire et dans l'Antiquité tardive.

Pout toutes ces raisons, le plateau d'Argnou/les Frisses se révèle d'ores et déjà être un site d'importance. Les différents projets immobiliers prévus à cet emplacement devraient permettre entre autres de connaître l'extension de la villa et de préciser les activités des gens qui y résidaient.

NOTES

- 1 Les deux fosses mises au jour ont été découvertes lors des premières observations faites par F. Mariéthoz et F. Dalloschi (Archéologie cantonale).
- 2 La tranchée nord-sud est une tranchée perpendiculaire à la route, destinée à recevoir les conduites de gaz et d'électricité.
- 3 La topographie du site et le plan de base ont été réalisés par Claude-Eric Bettex (Archéologie Cantonale).
- 4 Toutes les données de terrain ont été informatisées dans une base relationnelle (filemaker) composée de fichiers mobilier, couches terrain et structures, ceci en prévision de prochaines investigations.